

**RÉSOLUTION N° 384**

**PROGRÈS ACCOMPLIS DANS LA MISE EN ŒUVRE DU  
PLAN À MOYEN TERME DE L'IICA 2002-2006 ET DANS  
LE PROCESSUS DE TRANSFORMATION DE L'IICA**

LE COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Vingt-troisième réunion ordinaire,

VU :

Les exposés présentés sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan à moyen terme de l'IICA 2002-2006,

CONSIDÉRANT :

Que par la résolution IICA/JIA/Res.360(XI-O/01), le Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil), à sa Onzième réunion ordinaire, a chargé le Directeur général d'élaborer le Plan à moyen terme (PMT) de l'IICA pour la période 2002-2006;

Que le Comité exécutif, par délégation expresse du Conseil, a approuvé le PMT de l'IICA pour la période 2002-2006;

Que le Comité exécutif, à sa Vingt-deuxième réunion ordinaire :

- i) a demandé au Directeur général qu'il informe le Comité exécutif, à l'occasion de sa Vingt-troisième réunion ordinaire, au sujet des mesures administratives, financières et programmatiques adoptées pour exécuter le PMT 2002-2006, et des progrès accomplis à cette date;
- ii) a demandé au Directeur général de promouvoir activement parmi les associés de l'IICA, observateurs permanents, pays tiers, entreprises, fondations et organismes de financement, les contributions qui permettent de renforcer les Fonds spéciaux aux fins d'utilisation dans l'exécution des programmes du PMT 2002-2006 de l'IICA dans les secteurs : Commerce et développement de l'agrobusiness; Technologie et innovation; Protection sanitaire agricole et innocuité des aliments; Développement rural durable; Information et communication, et Enseignement et formation;

- iii) a demandé aux États membres qu'ils fassent des contributions volontaires, en plus du versement de leurs quotes-parts à l'Institut, afin de renforcer les Fonds spéciaux précités;

Qu'en réponse aux défis décrits dans le PMT, dans la déclaration de Báváro et dans la déclaration émanée du processus des Sommets, le Directeur général s'applique à promouvoir activement i) un nouveau style de coopération technique; ii) un nouveau partenariat avec les États membres et les partenaires stratégiques, et iii) la transformation de l'Institut en une organisation caractérisée par un mode de gestion moderne axé sur les résultats, par l'importance primordiale accordée aux personnes et par un état d'esprit résolument tourné vers l'avenir;

Que le Directeur général a présenté au Comité exécutif, lors de sa Vingt-troisième réunion ordinaire, les progrès accomplis dans le processus de transformation de l'Institut dans le cadre de son exposé sur la mise en œuvre du PMT 2002-2006 de l'IICA,

#### DÉCIDE :

1. D'accueillir le rapport du Directeur général sur la mise en œuvre du PMT 2002-2006.
2. De demander aux États membres d'appuyer les efforts de la Direction générale dans la mise en œuvre du PMT 2002-2006 et, plus particulièrement, d'apporter le plus rapidement possible des contributions concrètes additionnelles aux Fonds spéciaux, afin de renforcer les capacités de l'Institut dans ses secteurs stratégiques d'activité.
3. D'appuyer les efforts de la Direction générale afin que, dans le cadre de la Convention en vigueur, elle intensifie la discipline budgétaire, la reddition de comptes et la transparence dans la gestion de l'IICA, pour permettre à l'Institut de se transformer en une organisation efficace qui s'attache à promouvoir le développement durable de l'agriculture des Amériques, la prospérité dans les collectivités rurales et la sécurité alimentaire.